



**Wallonie**  
**environnement**  
**SPW**

**Croiser les regards sur l'évaluation**  
**14 octobre 2024**

**L'Education à l'environnement en Wallonie**

# La Cellule Sensibilisation à l'Environnement (CSE)

7 personnes (5,1 ETP)



[sensibilisation.environnement@spw.wallonie.be](mailto:sensibilisation.environnement@spw.wallonie.be)



SPW Environnement / DFA  
Chaussée de Louvain, 14  
5000 Namur

## Missions

*Coordonne la politique de promotion, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.*

A ce titre, elle :

- Assure le suivi de **subventions** et de **conventions-cadre** dont les acteurs socio-économiques ;
- Gère le réseau des **CRIE** ;
- Assure les **collaborations extérieures**, notamment avec la Fédération Wallonie Bruxelles et la Région de Bruxelles, via un **accord de coopération**, pour promouvoir l'ErE et faciliter son insertion dans les classes ;
- Conçoit des **outils de sensibilisation** ;
- Gère également des subventions liées à d'autres compétences ministérielles comme l'agriculture, la nature et le bien-être animal...

# Quel est le regard que vous portez sur l'évaluation ?

## Décret WBFIN

« Toute subvention doit être utilisée aux fins pour lesquelles elle est accordée »

=> Rapport d'activité et annexes : indicateurs - statistiques

« Tout bénéficiaire d'une subvention doit justifier de l'emploi des sommes reçues »

=> Pièces justificatives et rapport comptable



Pour l'octroi d'une nouvelle subvention ou le renouvellement, les cabinets et l'Inspection des Finances demandent une évaluation.

**L'évaluation est obligatoire.**



# De quelle manière pratiquez-vous des démarches d'évaluation ?



Templates (relativement) uniformes

- Rapport d'activité, indicateurs, statistique des activités
- Présentation de la comptabilité
- Note d'éligibilité



Comités de suivi

Statistiques = Inventaire des activités sur l'année

- ~~Pas de lien avec une prévision~~
- ~~Pas une cible à atteindre~~
- ~~Pas de comparaison entre structures~~
- A simplifier ?

Tableau de bord	entre le	01/01/2024	et le	30/06/2024	<== dates converties en nbr	
		45 292,00		45 473,00		
Types d'activités	Personnes	Durée		Niveau de Public	Personnes	Durée
Animation	1792	581:00:00		inf à 5ans	306	60:00
Balade guidée	187,4583333	56:00:00		13-15 ans	433	157:00
Club nature / atelier	0	0:00:00		16-18 ans	133	45:00
Conférence	100	3:00:00		5-8 ans	586	201:00
Formation	635	383:30:00		9-12 ans	780	331:00
Musée et exposition, visite libre	0	0:00:00		Ad. prof. non enseign.	41	14:00
Musée et exposition, visite guidée	0	0:00:00		Enseignants	99	57:00
Portes ouvertes/événement	0	0:00:00		Enseignement sup.	80	28:00
Projet non scolaire	0	0:00:00		Adultes	632	333:30
Projet scolaire	237	61:00:00		Familles	138,4583333	50:00
Stage	267	184:00:00		Seniors	2	03:00
Renseignements	0	0:00:00		Associations	9	04:00
Réunion ou concertation	13	9:00:00		Total	3239,458333	1283:30
Conception outils péda	8	6:00:00				
Newsletter / Site web	0	0:00:00				
Total	3239,458333	1283:30				
				Piliers d'activités	Personnes	Durée
				Pilier 1 : information	0	0:00:00
				Pilier 2 : Sensibilisation	287,4583333	59:00:00
				Pilier 3 : Initiation et éducation	2296	826:00:00
				Pilier 4 : Formation	635	383:30:00
				Pilier 5 : Conception d'outils	21	15:00:00
				Total	3239,458333	1283:30:00



Evaluation des activités dans le cadre d'un Plan d'actions environnementales (PAE) :  
 Evolution d'indicateurs, par type d'activités entre le plan de travail et les rapports d'activités.  
 Si la cible n'est pas atteinte, justification dans le RA et possibilité d'ajouter des lignes en cours d'année.

Laisse la place aux opportunités



Pas de sanction si justification



A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	
		<b>Activités</b> <i>Mettre dans cette colonne, selon votre propre plan d'actions, les différents projets selon les piliers ERE ou les activités. Pour les asbl ERE sont, les items repris sont ceux du plan de travail ou de rapport d'activité : vous pouvez rassembler vos actions par même type d'activités (p.ex: mettre toutes les animations scolaires ensemble, tous les stages...), vous n'êtes pas obligés de garder les catégories, vous pouvez aussi mettre des noms d'actions spécifiques. Pour les asbl qui travaillent dans les secteurs de l'amélioration et la protection de l'environnement, indiquez vos projets et activités, certaines se rapporteront aussi à de la sensibilisation, d'autres seront spécifiques.</i>	<b>Prévisionnel des 12 mois concernés par la subvention</b>				<b>Réalisées comité de suivi intermédiaire</b>				<b>Réalisées rapport d'activité final</b>				
	<b>Piliers</b>		Nb de jours d'activités (si en contact avec le public cible)	Nb de jours nécessaires à la préparation, et à l'évaluation (y compris la préparation des documents...)	Nb total de jours nécessaires à l'action (=D+E, somme automatique)	Nb de personnes touchées prévues	Nb de jours total consacrés à l'activité	Nb de jours nécessaires à la préparation, et à l'évaluation (y compris la préparation des documents...)	Nb de jours total dévolus à l'action (=H+I, somme auto)	Nb de personnes touchées	Nb de jours total consacrés à l'activité	Nb de jours nécessaires à la préparation, et à l'évaluation (y compris la préparation des documents...)	Nb de jours total dévolus à l'action (=L+M, somme auto)	Nb de personnes touchées	
<b>EXEMPLES</b>	P4 : Formation	Formation à destination des animateurs	10 jours	10 jours	20 jours	40 personnes (2 x 20)			0		5	12	17	17	
	P5 : Conception d'outils	Réalisation d'un dossier pédagogique	n.a.	15 jours	15 jours	n.a., à détailler dans le plan de travail			0			10	10	Sera détaillé dans le rapport d'activité pour ce qui est de la promotion	
	P6 : Activité au profit du secteur	Représentation du secteur dans les instances d'avis	50 jours de réunions	50 jours de travail de préparation + les réunions	100 jours	n.a., à détailler dans le plan de travail			0		58	50	108	Sera détaillé dans le rapport d'activité pour ce qui est de la promotion	
		Actions non prévues au PAE : à indiquer en couleur dans la partie réalisée													
	P2 : Sensibilisation	Evènement avec la commune							0		1	5	6	200	
<b>ement</b>	P1 : Information	Service d'information et centre de documentation (Renseignements)			0				0				0		
	P1 : Information	Newsletters/Sites Web/Réseaux sociaux			0				0				0		
	P1 : Information	Prêt et location de matériel pédagogique			0				0				0		
	P1 : Information	autres ...			0				0				0		
	P2 : Sensibilisation	Conférence			0				0				0		
	P2 : Sensibilisation	Portes ouvertes/évènement			0				0				0		

# Quelles sont, selon vous, les apports des démarches d'évaluation ?



- Légitimer l'octroi de la subvention (obligation)



- L'auto-évaluation : se projeter, voir son impact au fur et à mesure des années, préparer les prochains plans de travail, mieux gérer son personnel, son asbl



- Représenter et défendre le secteur auprès du politique : avoir des chiffres (plus immédiat que lire le rapport) – qualitatif / quantitatif



- Permettre à l'administration d'avoir une vision globale, faciliter le réseautage...



- Evaluation plus macro de la politique menée en vue de la piloter, voir où il y a des manques



? Efficacité ? Quel type d'actions ? Public ? Thématiques ? Répartition territoriale ?

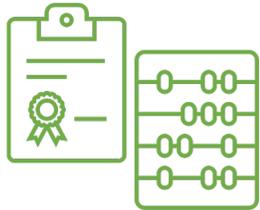
# Quelles sont, selon vous, les limites des démarches d'évaluation ?



- L'encodage des statistiques est chronophage pour les asbl



- Les chiffres et leur usage fait peur : Quelle utilisation ? Comparaison ?
- Les chiffres sont-ils réellement significatifs ? Méthodes d'encodage ne sont pas pareilles d'une asbl à l'autre, le temps de préparation d'une activité n'est pas le même selon l'expertise, la récurrence, le public...



- On ne veut pas que les asbl soient réduites à du quantitatif : le quantitatif doit être accompagné du qualitatif (rapport d'activités mais aussi degré divers de faculté de rédaction)



- Manque de temps, de compétence, de budget... pour remettre en question nos outils d'évaluation